Image not found or type unknown

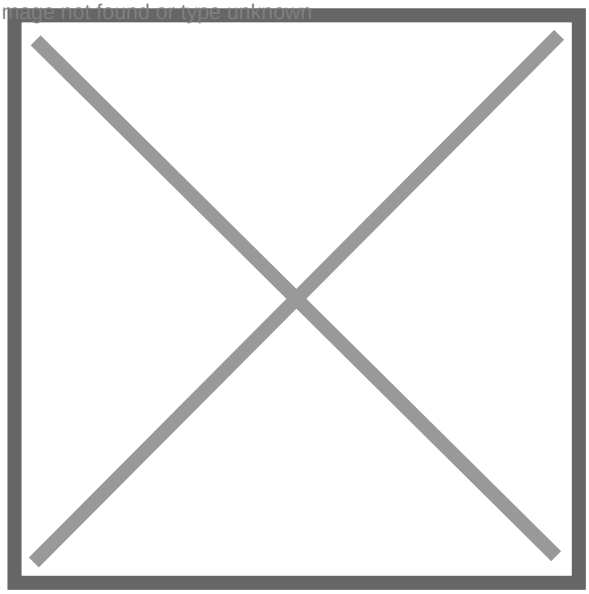

# Avis de passage malgre un recglement en regle

Par **tomona**, le **16/11/2009** à **11:57**

Bonjour,
je percois actuellement le rmi,j 'avais eu recours il ya deux ans aun credit a la consommation aupres de la societe general pour meubler mon appartement mais entre temps j'ai perdu mon emploi.par consequent, j'avais conclu un accord avec des huissiers representant la societe general d'un reglement de 80 euros par mois;ce que je fais tous les mois sans exception.mais voila j'ai eu la surprise de recevoir un avis de passage pour lister mes meubles.je n'ai rien tout chez moi est soit casse soit offert:j'ai un vieu clic clac achete à conforama qui est casse, j'ai une tele, un chaine hi fi achete avant l'acquisition de ce pret qui fonctionne mal,j'ai un dvd, le premier modele de la ps3 et une imprimante qui ne fonctionne meme plus.qu'ont-ils le droit de prendre et peuvent ilspasser plusiurs fois?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés